



## MAIRIE DE PECY

Département Seine et Marne 77

2A rue du Prieuré : 77970 Pécy  
Tel : 01 64 01 52 10  
commune-de-pecy35@orange.fr

**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 03 OCTOBRE 2019  
COMPTE RENDU SUCCINCT**

Présents : Messieurs GAINAND, RODRIGUES, JOLY, VERCRUYSSÉ  
Mesdames REGUEME, TOUSCH, TROISVALLETS,

Absent excusé E BOYER (pouvoir à S REGUEME), C CHAUVIN (pouvoir à B GAINAND), A  
MARQUES (pouvoir à A RODRIGUES) R SCALIA (pouvoir à P JOLY)

Absents D ANSTETT, E NONAT

Secrétaire : Florence TROISVALLETS

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire, Président de séance sollicite la modification de l'ordre du jour par des ajouts de décisions portant :

- *Taxe de séjour – complément à la délibération 2019/08 afin d'y inclure le taux à appliquer aux hébergements sans classement ou en attente de classement*
- *CC du Val Briard – Approbation du rapport de la CLECT 2019*

Les membres du conseil municipal présents à 11 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention, approuvent ces ajouts à l'ordre du jour arrêté sur convocation du 20/09/2019 ; les sujets seront abordés.

**Après échange et délibération, les membres présents et représentés du conseil municipal, à l'unanimité**

### DECIDENT

- l'extension du périmètre S2E77 sur la totalité du territoire de la CC de Bassée Montois
- du complément de la délibération n° 2019-08 instaurant la taxe de séjour à compter de janvier 2019 en adoptant le taux de 2% à appliquer aux hébergements en attente de classe ou sans classement

### APPROUVENT

- la décision budgétaire modificative n°2
- le rapport 2019 de la CLECT de la Communauté de Communes du Val Briard

## EMETTENT UN AVIS FAVORABLE

→ à la souscription d'une convention avec le SMETOM de mise à disposition d'un de leur agent pour accompagnement de la collectivité de PECY à la mise en place, conformément à la législation en vigueur, d'une assistance de prévention d'hygiène et de sécurité (coût annuel : part fixe 150 € + part variable 1€/habitant) et autorise le maire à la signer

→ au dossier présenté par la société Carrières et Matériaux de Jouy le châtel GRANULATS sollicitant l'autorisation d'exploiter une carrière de calcaires sur le territoire communal de Vaudois-en-Brie sur le territoire communal de Jouy-le-Châtel, lieudit « Les Bardoux »

## **AUTORISENT LE MAIRE**

→ à solliciter, pour le projet de cantine, la subvention auprès de l'état dite DETR 2020

→ à recruter des contractuels pour suppléer aux indisponibilités du personnel titulaire

→ de donner mandat au centre de gestion afin de souscrire pour son compte des conventions d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel auprès d'une compagnie d'assurances agréée suivant les caractéristiques suivantes : durée 4 ans à effet au 01/01/2021, garanties couvrant tous les agents qu'ils soient affiliés IRCANTEC ou CNRACL, titulaires ou pas

PECY, le 08 octobre 2019

Le Maire, Bruno GAINAND

